



**Programme des
Nations Unies
pour l'environnement**

Distr. : Générale
22 janvier 2007

Français
Original : Anglais



**Groupe de travail à composition non limitée des Parties
au Protocole de Montréal relatif à des substances
qui appauvrissent la couche d'ozone**

Vingt-septième réunion
Nairobi, 4-7 juin 2007

Ordre du jour provisoire

1. Ouverture de la réunion.
2. Questions d'organisation :
 - a) Adoption de l'ordre du jour;
 - b) Organisation des travaux.
3. Présentation du rapport de synthèse des évaluations réalisées en 2006 par le Groupe de l'évaluation scientifique, le Groupe de l'évaluation des effets sur l'environnement et le Groupe de l'évaluation technique et économique.
4. Examen des questions découlant du rapport d'activité du Groupe de l'évaluation technique et économique pour 2007 :
 - a) Examen des demandes de dérogation pour utilisations essentielles pour 2008 et 2009;
 - b) Examen, par le Groupe de l'évaluation technique et économique et le Comité exécutif, des progrès accomplis en vue de réduire l'utilisation de substances qui appauvrissent la couche d'ozone comme agents de transformation et les émissions qui en résultent, et de l'emploi de techniques permettant de réduire ces émissions et de procédés et produits de remplacement (décision XVII/6);
 - c) Rapport final du Groupe de l'évaluation technique et économique sur les émissions de tétrachlorure de carbone et les possibilités de les réduire (décision XVIII/10);
 - d) Rapport du Groupe de l'évaluation technique et économique sur les émissions de bromure de n-propyle, les possibilités de les réduire et les solutions de remplacement disponibles (décision XVIII/11);
 - e) Rapport du Groupe de l'évaluation technique et économique sur l'évaluation des mesures visant à remédier à l'appauvrissement de la couche d'ozone, axé plus particulièrement sur les hydrochlorofluorocarbones (décision XVIII/12);
 - f) Rapport du Groupe de l'évaluation technique et économique sur la campagne de production de chlorofluorocarbones pour la fabrication d'inhalateurs-doseurs (décision XVIII/16);

- g) Autres questions découlant des rapports du Groupe de l'évaluation technique et économique.
5. Examen des questions relatives au bromure de méthyle :
 - a) Examen des demandes de dérogation pour utilisations critiques du bromure de méthyle pour 2008 et 2009;
 - b) Rapport sur les définitions de la quarantaine et des traitements préalables à l'expédition et sur les contacts pris avec la Convention internationale pour la protection des végétaux en vue d'examiner les questions relatives à la quarantaine et aux traitements préalables à l'expédition (décision XVIII/14);
 - c) Rapport sur la mise au point de méthodes de remplacement pour les applications en laboratoire et à des fins d'analyse faisant actuellement appel au bromure de méthyle (décision XVII/10);
 - d) Dérogations pluriannuelles pour l'utilisation du bromure de méthyle (rapport de la dix-huitième Réunion des Parties au Protocole de Montréal (UNEP/OzL.Pro.18/10), par. 94);
 - e) Options possibles pour prévenir les exportations nuisibles de stocks de bromure de méthyle vers des Parties visées à l'article 5 (rapport de la dix-huitième Réunion des Parties au Protocole de Montréal (UNEP/OzL.Pro.18/10), par. 97).
 6. Réexamen de la décision prise par le Comité d'application et la Réunion des Parties de différer l'examen de la situation présumée de non-respect des mesures de réglementation du tétrachlorure de carbone par les Parties visées à l'article 5 qui ont apporté la preuve que leur manquement à ces mesures est imputable à l'utilisation de cette substance pour des applications en laboratoire ou à des fins d'analyse (décision XVII/13).
 7. Avenir des dérogations pour utilisations en laboratoire ou à des fins d'analyse (décision XV/8);
 8. Nécessité d'une étude sur la reconstitution du Fonds multilatéral pour l'application du Protocole de Montréal pour la période 2009-2011.
 9. Examen de la demande présentée par le Comité exécutif aux fins de modifier son mandat pour changer, si nécessaire, la fréquence de ses réunions.
 10. Compilation des observations des Parties sur les systèmes de surveillance des mouvements transfrontières de substances qui appauvrissent la couche d'ozone (décision XVIII/18).
 11. Présentation du résumé des principales questions découlant du dialogue sur les futurs défis à relever par le Protocole de Montréal (décision XVIII/36).
 12. Domaines d'action proposés aux Groupes d'évaluation pour les rapports quadriennaux à soumettre en 2010 (article 6 et décision XV/53).
 13. Discussion sur toute proposition d'ajustement au Protocole de Montréal.
 14. Discussion sur toute proposition d'amendement au Protocole de Montréal.
 15. Questions diverses.
 16. Adoption du rapport.
 17. Clôture de la réunion.
-